

Cyclife France crée son atelier de traitement des déchets radioactifs amiantés.

Le traitement du déchet n'est plus à votre charge



En 2023, nous mettons en service **un atelier de traitement des déchets radioactifs amiantés** sur notre site de Centraco, dans le Gard.

Filiale à 100% d'EDF, nous avons pour vocation depuis plus de 25 ans de concevoir, construire et exploiter des installations de traitement et de valorisation des matières et déchets industriels très faiblement à moyennement radioactifs.

> Nos solutions

Nos atouts

- Des solutions clé en main
- Une forte capacité d'entreposage de conteneurs ISO 20'
- Une réduction volumique de facteur ≥ 5
- La séparation des déchets non-amiantés et non-compactables permettant le recyclage des métaux au moyen du procédé de fusion

Vous y gagnez

- Une évacuation immédiate des déchets de vos sites, et ainsi la libération de vos surfaces d'entreposage
- La sécurisation et la sûreté de vos installations
- Des économies grâce à la réduction volumique des déchets à stocker à l'ANDRA et à la réduction des emballages, des transports et des coûts associés

Nous proposons des solutions de traitement de vos déchets radioactifs amiantés tout en un, comprenant :

- La solution technique : un atelier dédié au traitement des déchets amiantés
- Les procédures et modes opératoires spécifiques sous section 3 aux déchets à traiter
- Les agréments ANDRA afin d'obtenir les autorisations filières

> Nos spécificités

■ Livraison

- Solutions de transport multimodal (mer, route)
- Double-ensachage pour se conformer aux réglementations amiante

■ Dimensionnel

Un atelier compact, intégré au cœur de l'unité d'Incinération de Centraco

■ Cadence

Traitement de l'équivalent d'un ISO 20' de déchets par semaine

■ Conditionnement

Réduction du volume des déchets amiantés compactables et induits d'un facteur 5

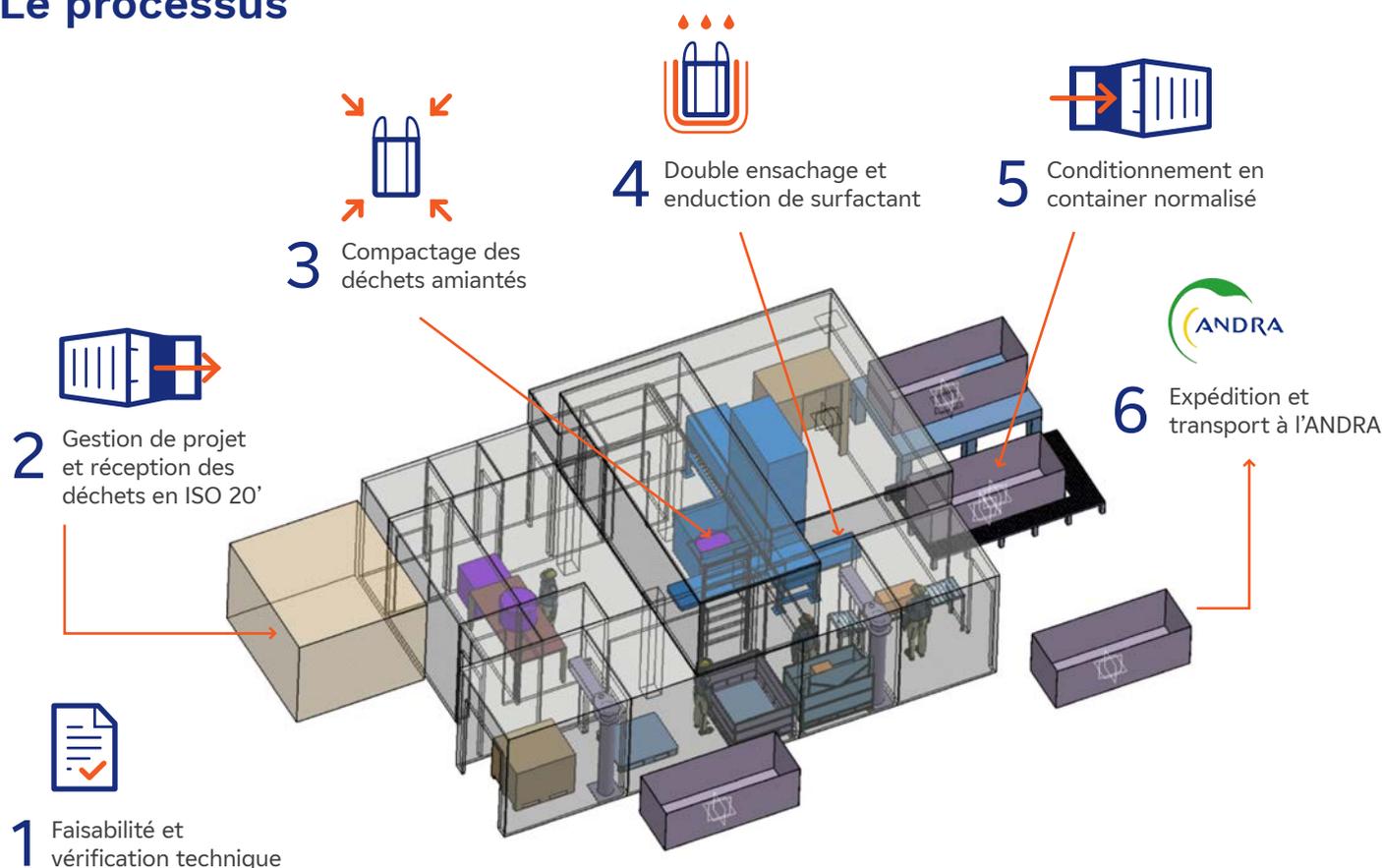
■ Recyclage

Déchets non compactables triés en amont, pour permettre le recyclage des métaux

Chez Cyclife France, nous créons des solutions innovantes de gestion des déchets radioactifs, pour vous et pour une filière nucléaire responsable et durable.

Cyclife en France, c'est plus de 95 000 tonnes de déchets traitées en 30 ans. Notre valeur ajoutée ? Des solutions clés en main, l'optimisation des coûts et la réduction de volume.

Le processus



Les critères d'acceptation

- **Activité radiologique acceptable :**
 - < 20 000 Bq/g pour les β/γ
 - < 370 Bq/g pour les α
- **Contamination surfacique labile acceptable :**
 - < 4 Bq.cm⁻¹ pour les β/γ
 - < 0.4 Bq.cm⁻¹ pour les α
- **Capacité de traitement :**
1 équivalent 20 pieds/semaine
- **Amiante amphibole ou chrysotile**
- **Débit de dose inférieur à 2 mSv/h**
- **Conditions particulières :**
déchets jusqu'à 3 m³ et 5 tonnes
- **Déchets amiantés compactables**
(calorifuges, ...) et induits par l'exploitation de l'atelier (tenues, filtres, ...)

Nos références clients



Le besoin

Traitement de 98 conteneurs de déchets radiologiques amiantés de Chinon

La solution

Traitement des déchets radiologiques amiantés dans un atelier spécifique pour stockage final à l'ANDRA

Les résultats

Libération des zones d'entreposage du CNPE du Chinon et optimisation du stockage de l'ANDRA

Une question ou un projet ?

Contactez-nous !

